

Communiqué

Montreux, le 16 mai 2024

Bilan positif pour les comptes 2024

La Municipalité de Montreux présente les comptes de l'exercice 2024, qui se solde par un bénéfice de 3'052'453 francs, alors qu'un déficit de 5'753'114 francs avait été prévu au budget. Ce résultat favorable reflète cette année encore l'engagement continu de la Municipalité pour une gestion rigoureuse des finances qui a permis de stabiliser les charges.

Cette évolution nettement meilleure que prévue s'explique par plusieurs éléments favorables, notamment la maîtrise rigoureuse des charges d'exploitation et l'enregistrement de recettes conjoncturelles substantiellement supérieures à la moyenne des dix dernières années.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 174'371'853 francs, en progression de 17'513'848 francs par rapport au budget. Ce dépassement est principalement dû à des recettes fiscales supplémentaires, en particulier sur les impôts sur les successions et donations. Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 171'319'400 francs, soit 8'708'281 francs de plus que prévu. Cette augmentation s'explique principalement par les effets péréquatifs liés aux recettes fiscales conjoncturelles supplémentaires.

Grâce à ce résultat positif, la capacité d'autofinancement atteint 13'240'705 francs, contre 131'919 francs budgétés. Ce niveau de marge d'autofinancement permet à la Commune de couvrir l'entier des dépenses d'investissements et d'améliorer la moyenne de couverture des investissements des douze dernières années.

Les dépenses d'investissements réalisés en 2024 s'élèvent à 8'130'936 francs. Ce montant inférieur à la moyenne des dix dernières années s'explique principalement par le report de plusieurs projets comme la construction de l'extension du collège et de la salle triple.

Malgré ce ralentissement conjoncturel, les investissements demeurent conséquents et soutiennent le développement de la Commune dans des domaines prioritaires comme la petite enfance, la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de vie.

La Municipalité remercie les chefs de services pour leur implication décisive ainsi que le personnel communal. Elle tient aussi à associer le Conseil communal à ce résultat.

Les comptes 2024 traduisent en effet une gestion rigoureuse et la capacité de la Commune à s'adapter à un environnement économique incertain. Le bon résultat obtenu permet non seulement de consolider les finances communales, mais aussi d'assurer la mise en œuvre des projets stratégiques inscrits dans la planification à moyen et long terme.

La Municipalité

Contacts :

Olivier Gfeller, Syndic, en charge des finances, commune@montreux.ch - 021 962 79 02

Serge Gard, Chef du service des finances, serge.gard@montreux.ch - 021 962 77 91